Des actions de Maison Goldstein. Une exposition indirecte à l’or.

Votre holding souscrit à une augmentation de capital. Les fonds financent l’activité d’achat et de vente d’or physique et les dépenses de la société.

Ce que votre holding détient

Des actions de Maison Goldstein. Elle ne possède pas directement un lingot identifié à son nom.

Le montant souscrit et le prix d’émission déterminent le nombre d’actions reçues.

Ce qui fait varier leur valeur

Le stock d’or et son cours, la trésorerie, les dettes, les marges réalisées et les charges de MG.

La part du patrimoine de MG exposée au métal évolue avec les achats et les ventes.

> Les actions donnent accès à l’activité de la société. Leur performance dépend du cours de l’or, mais aussi des opérations, des frais et des impôts de MG.

Le capital et le rendement ne sont pas garantis. La possibilité de vendre l’or ne garantit pas la date de paiement d’un retrait.

Un million souscrit : combien d’actions ?

Nombre d’actions = montant souscrit ÷ prix d’émission d’une action

Exemple à 10 € par action

1 000 000 € souscrits ÷ 10 € = **100 000 actions**.

C’est un exemple de calcul. Le prix réel et les droits attachés aux actions sont précisés dans les documents de l’augmentation de capital.

Les frais ne suppriment pas des actions

Si MG reçoit le million puis règle les frais, le nombre d’actions déjà émises reste le même.

Ces dépenses réduisent les ressources de MG et peuvent réduire la valeur des actions.

> Le nombre d’actions, le montant consacré à l’or et le montant récupéré à la sortie sont trois chiffres différents.

La même méthode de valorisation est prévue à chaque entrée et à chaque sortie. Elle tient compte des actifs, des dettes, des charges et des droits de chaque catégorie d’actions. Une éventuelle prime d’émission fait partie du prix de souscription ; elle est distincte des frais d’achat de l’or.

Sur 1 M€, combien finance l'or ?

Deux circuits de souscription via Caption. Un premier achat et 12 mois de garde réservés.

POUR UNE LEVÉE DE 1 000 000 €	SANS CGP/MFO	AVEC CGP/MFO
Commission MG · 6 % HT + TVA 20 %	**72 000 €**	**72 000 €**
Caption · prestation PSI, 1 %	**10 000 €**	**10 000 €**
Commission totale CGP/MFO · 5 %	**0 €**	**50 000 €**
Administration · forfait global de première année[1]	**0 €**	**4 800 €**
Frais inclus dans le prix d'achat de l'or[2]	**12 207 €**	**11 479 €**
Garde et assurance · réserve pour 12 mois[2]	**5 402 €**	**5 080 €**
Frais et réserve chiffrés de première année	**99 610 €** 9,96 %	**153 358 €** 15,34 %
Valeur du métal, hors frais d'achat	**900 390 €**	**846 642 €**

Les 5 % CGP sont prélevés une seule fois à l'entrée. Caption les conserve puis verse 1 % par an pendant cinq ans au conseiller. Ces versements ne sont pas des frais supplémentaires.

Ensuite : aucune commission annuelle MG ni commission CGP supplémentaire. La garde continue ; via CGP, le forfait global d'administration de 4 800 € TTC/an aussi.

[1] Forfait global, pas par investisseur. Sans apporteur : suivi interne inclus dans la commission MG.
[2] Hypothèses : frais d'achat 1,3558 % du métal (02/11/2026) ; garde 0,6 %/an, TVA retenue comprise. Détail en annexe. Mêmes taux, mais moins de métal via CGP.
Revente, fiscalité et autres charges non couvertes exclues. Ce n'est pas un coût total de sortie. Totaux avant arrondis.

Comment les montants sont-ils calculés ?

POSTE	HYPOTHÈSE DU TABLEAU SUR 1 M€
Honoraires MG	**6 % HT à l'entrée** : 60 000 € HT + 12 000 € de TVA = **72 000 € TTC**, dans les deux circuits. **Aucun honoraire annuel MG.**
Caption et apporteur CGP/MFO	**Caption : 1 %, soit 10 000 €**, dans les deux circuits. Via CGP/MFO : **5 % au total, soit 50 000 €**, prélevés dès l'entrée et conservés par Caption pour cinq versements de 10 000 € au conseiller. Aucun prélèvement annuel supplémentaire pour cette commission.
Frais d'achat de l'or	Relevé Gold Avenue du 02/11/2026 pour 1 kg : 113 501,71 € de métal + 1 538,84 € de frais. Ratio retenu : **1,3558 % de la valeur du métal**. Extrapolation indicative, pas un devis pour MG.
Garde et assurance	**0,5 % par an** de la valeur du stock, assurance incluse. Ajout d'une TVA de 20 %, sans récupération présumée : **0,6 % du métal**. Le tableau retient douze mois à cours constant.
Administration du circuit PSI	Via CGP/MFO uniquement : **forfait global de 4 800 € TTC/an** pour l'administration des souscriptions et le suivi des actionnaires. Distinct de la commission Caption. Sans supplément facturé en direct dans cette simulation.

Formule : métal = (1 000 000 − 72 000 − 10 000 − apporteur − administration) ÷ (1 + 0,013557857410254 + 0,006). Apporteur / administration : 0 € / 0 € en direct ; 50 000 € / 4 800 € via CGP. Calcul avant arrondis.

Sources : relevé du produit Gold Avenue du 02/11/2026 ; tarif de garde. Les montants Caption et CGP sont retenus sans TVA supplémentaire, selon le circuit de commissions financières annoncé par Caption ; conventions à formaliser.

Prélevé une fois.
Versé au conseiller en cinq fois.

QUAND ?	CE QUE PAIE LA SOCIÉTÉ
À la souscription	**MG : 6 % HT, soit 72 000 € TTC sur 1 M€.** Caption : 10 000 €. Via CGP/MFO, 50 000 € supplémentaires sont remis à Caption pour la rémunération totale du conseiller.
Pour rémunérer le CGP/MFO	Caption conserve les 50 000 € prélevés à l'entrée, puis les verse au conseiller en **cinq échéances de 10 000 €**. Le calendrier sera fixé dans la convention. Ces versements ne réduisent pas une seconde fois les ressources de MG.
Chaque année	**Aucun honoraire annuel MG.** La garde et l'assurance restent dues selon le stock et la durée réelle. Via CGP/MFO : administration du circuit PSI, **4 800 € TTC/an au total**.
À chaque achat ou revente d'or	Les prix fournisseur, les écarts au cours de référence et les éventuels frais de transaction s'appliquent à chaque opération. La suppression de l'honoraire annuel MG ne supprime pas ces coûts.

> Les cinq versements au conseiller sont financés dès l'entrée : le budget disponible pour l'or est le même que si le conseiller était payé immédiatement.

L'exemple sur 1 M€ comprend une seule opération d'achat et douze mois de garde. Les dépenses de garde et d'administration des années suivantes sont payées au fil du temps. La rémunération CGP est déjà comptée intégralement dans les frais d'entrée ; elle n'est pas ajoutée aux charges annuelles une seconde fois.

Comment le prix de l'or a-t-il évolué sur 1, 2, 3 et 5 ans ?

Prix exprimés en euros. Point d'arrivée commun : **3 novembre 2026.**

PÉRIODE OBSERVÉE	AU DÉPART · €/ONCE	À L'ARRIVÉE · €/ONCE	HAUSSE CUMULÉE
1 an 03/11/2025 → 03/11/2026	3 468,72 €	3 512,70 €	+1,27 %
2 ans 01/11/2024 → 03/11/2026	2 517,30 €	3 512,70 €	+39,54 %
3 ans 03/11/2023 → 03/11/2026	1 856,03 €	3 512,70 €	+89,26 %
5 ans 03/11/2021 → 03/11/2026	1 530,08 €	3 512,70 €	+129,58 %

Il s'agit de la performance passée du métal, avant frais et fiscalité.
Ce n'est pas le rendement de Maison Goldstein : ses frais, ses charges et son activité de négoce affectent la valeur des actions.

Source : Exchange-Rates.org, cours quotidiens publiés de l'or 24 carats, en euros par once troy. 2021 · 2023 · 2024 · 2025 · 2026.
Sur 2 ans : cours du 01/11/2024 retenu, dernière date publiée avant le dimanche 03/11/2024. Variation = cours final / cours initial − 1.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital et la sortie ne sont pas garantis.

Un budget de société.
Des frais à répartir entre actionnaires.

Ce que couvre le tableau

MG conserve une rémunération d'entrée de 6 % HT. Aucun honoraire annuel MG n'est prévu. La garde et les frais d'administration du circuit CGP restent séparés.

Les autres dépenses de fonctionnement doivent être chiffrées et leur financement précisé : juridique, comptabilité, banque et opérations. Un coût déjà couvert ne doit pas être compté deux fois.

Le tableau de première année ne constitue donc pas un budget complet sur cinq ans.

Deux circuits comparés séparément

Les colonnes « en direct » et « via CGP/MFO » décrivent deux levées distinctes, toutes deux traitées par Caption.

Dans une levée mixte, une commission payée par MG sur la trésorerie commune peut affecter tous les actionnaires.

Le prix d'émission et les droits des actions doivent préciser la répartition économique des frais avant la souscription.

> L'information aux actionnaires porte sur les achats, le stock, la trésorerie et les dépenses de MG. Aucun lot d'or n'est attribué personnellement à chaque investisseur.

Administration du circuit CGP : forfait global de 4 800 € TTC/an, compté une fois pour le circuit, pas par investisseur ni par souscription. Ce forfait commercial est distinct du tarif du prestataire et du 1 % Caption. La répartition individuelle reste à définir dans les conditions de souscription. La commission CGP de 5 % est comptée une seule fois, dès l'entrée.

Un prix d’action à chaque opération. Un retrait financé par la société.

Méthode prévue : valeur du stock d’or au prix de marché + trésorerie – dettes – frais courus – impôt latent, rapportés au nombre d’actions.

La même méthode à l’entrée et à la sortie

Chaque investisseur reçoit un nombre d’actions correspondant à son apport et au prix d’émission du moment.

La méthode tient compte des droits des catégories d’actions. Elle ne suppose pas de suivre un poids d’or propre à chaque investisseur.

Rachat, paiement et annulation

MG utilise sa trésorerie puis, si nécessaire, vend une partie du stock pour financer le rachat des actions. Les actions rachetées sont ensuite annulées.

Le retrait ne nécessite pas d’acheteur extérieur. Le montant récupéré et la date de paiement ne sont pas garantis.

La méthode et ses modalités comptables doivent être précisées dans le pacte et les statuts avant les nouvelles souscriptions, avec le traitement des coûts entre actionnaires. Le retrait demeure soumis aux conditions contractuelles, notamment à l’autorisation du Président, au capital minimum et aux possibilités de financement.
L’horizon visé est de cinq ans ; le calendrier exact de retrait sera précisé dans les documents. Il ne remplace pas la durée fiscale applicable à chaque dossier. Le rescrit du 22 décembre 2025 porte sur le caractère commercial de l’activité décrite, sans valider automatiquement chaque remploi. Le capital peut être perdu en partie ou en totalité.